

# BP RESPONSABLE de CHANTIERS de BÛCHERONNAGE MANUEL et de DÉBARDAGE

Arrêté de création du 12 janvier 2023 (Parution au JO 19 janvier 2023)

## **QUELS MÉTIERS?**

- ♦ Chargé de production forestière, Conducteur de travaux, Agent technique forestier,
- Ouvrier qualifié en exploitation forestière, Conducteur d'abatteuse,
- Débardeur, Bûcheron, Conducteur d'engins,
- ♦ Commis forestier, Chef d'équipe, Technicien forestier

## **POURSUITE D'ÉTUDES**

- ♦ Certificat de spécialisation (CS Arboriste Élagueur)
- ♦ BTSA Gestion Forestière ou Technico-Commercial Produits de la Filière Forêt-Bois

# **PUBLIC CONCERNÉ & CONDITIONS D'ADMISSION**

APPRENTISSAGE	FORMATION CONTINUE
Candidats de 16 à 29 ans révolus* ayant signé un contrat d'apprentissage avec un employeur du secteur professionnel. *Limite d'âge non applicable dans certains cas (art. L6222-2 du Code du travail)	Être âgé de 18 ans au moins.
◆ <u>Titulaire d'un diplôme</u> de niveau 3 (CAP-BEP) ou supérieur.	Tous publics.
<ul> <li>◆ En l'absence de diplôme :         ⇒ Justifier d'une année d'activité         professionnelle en lien avec le diplôme.         Ou         ⇒ Justifier de 3 ans d'activité à plein temps.</li> </ul>	

## **ORGANISATION de la FORMATION**

APPRENTISSAGE	FORMATION CONTINUE
Durée en présentiel 1ère année: 13 semaines (455 h) au centre, le reste en entreprise. 2ème année: 13 semaines (455 h) au centre, le reste en entreprise. En 1 an: 15 semaines (525h) au centre, le reste en entreprise.	<b>Durée</b> : 1 an en présentiel 22 semaines (770h) au centre, 12 semaines (420h) en entreprise
<b>Rémunération</b> assurée par l'employeur, comprise entre 27% et 100% du SMIC selon l'âge et l'année de formation de l'apprenant.	<b>Rémunération</b> : selon la situation du stagiaire, le coût de formation peut être pris en charge en partie ou en totalité par les organismes concernés (CPF, France Travail, Transition Pro) selon la règlementation en vigueur.

### FICHE RNCP 37562

#### NIVEAU 4

Délivré par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

# INSCRIPTION & ADMISSION:

SUR DOSSIER ET
ENTRETIEN INDIVIDUEL
PERMETTANT D'ÉVALUER
LA MOTIVATION ET LE
PROJET PROFESSIONNEL



POSSIBILITÉ DE RESTAURATION ET D'HÉBERGEMENT SUR DEMANDE

## **RÉSULTATS**





### **OBJECTIFS**

- Permettre un déroulement optimal du chantier dans le respect des règles de sécurité.
- Valoriser le potentiel de production tout en préservant la ressource.
- Optimiser l'utilisation et le fonctionnement des matériels et équipements.

## **CONTENU DE FORMATION**

#### C1. Se situer en tant que professionnel des travaux forestiers :

- Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant
- Se positionner en tant que professionnel des travaux forestiers

#### C2. Assurer le pilotage d'un chantier de récolte des bois :

- Estimer la faisabilité technico-économique d'un chantier de récolte des bois
- Assurer l'organisation et le suivi du déroulement des travaux sur un chantier de récolte des bois

## C3. Réaliser des travaux de bûcheronnage manuel :

- Réaliser des travaux d'abattage
- Réaliser des travaux de façonnage

### C4. Réaliser des travaux de débardage et de tri des bois :

- Réaliser des travaux de débardage
- Réaliser le tri des bois

# C5. Assurer l'entretien courant et les réparations mineures des matériels forestiers :

- Réaliser l'entretien quotidien et périodique des engins forestiers et de leurs équipements
- Effectuer des dépannages et réparations mineures sur le petit matériel et les équipements des engins forestiers

## C6. S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

## **ÉVALUATION - VALIDATION**

Hormis l'UC1 (se situer en tant que professionnel des travaux forestiers) dont la modalité d'évaluation est au choix du responsable de formation, toutes les capacités constitutives du brevet professionnel font l'objet d'une évaluation en situation professionnelle.

### Formation en milieu professionnel

Par l'alternance de périodes en centre de formation et en entreprise, l'apprenant met en pratique les connaissances et compétences acquises lors de la formation. Ces périodes permettent, entre autres, de développer le professionnalisme

des apprenants.





**TARIF** 

APPRENTISSAGE : FINANCEMENT PAR LES OPCO.

FORMATION CONTINUE SUR DEMANDE.

CFAA du Doubs
CFPPA de Chateaufarine
10 rue François Villon
25000 Besançon
Tél: 03 81 41 96 40
cfa.doubs@educagri.fr
cfppa.chateaufarine@educagri.fr
chateaufarine.educagri.fr



## Responsable de formation

Catherine Personeni @educagri.fr

Pour les personnes en situation de handicap, contacter : refhandi.chateaufarine@educagri.fr









REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE

